



Développer et soutenir les **ÉCO**-manifestations en Poitou-Charentes

1er octobre, Maison de la Région, Poitiers

Compte-rendu de la journée

Matinée

(10h-12h30)

1. Introduction de la journée, par Marie Legrand, Vice-Présidente de la Région Poitou-Charentes en charge de l'environnement

Madame Marie Legrand introduit la journée en rappelant que Poitou-Charentes accueille et soutient de très nombreuses manifestations culturelles, sportives, institutionnelles.

La Région mène par ailleurs une politique environnementale très ambitieuse. Avec l'ADEME, la Région a mis en place le Fonds Régional d'Excellence Environnementale (FREE) Poitou-Charentes doté pour la période 2007-2013 de 122 millions d'euros (54 millions proviennent de fonds européens, 37 millions de la Région, 31 millions de l'ADEME).

La politique phare est celle de la réduction des gaz à effet de serre.

Poitou-Charentes est la première région de France à avoir mis en place un dispositif structuré sur les éco-manifestations afin d'inciter les organisateurs à réduire les impacts sur l'environnement de leurs événements.

L'accompagnement des éco-manifestations est une des actions financées par le FREE.

En 2006, un test de la démarche « éco-manifestations » a été réalisé sur 10 festivals. Il convient d'ailleurs de saluer un festival comme celui des Expressifs, à Poitiers, qui fut pionnier en la matière. Ce test, dont le bilan fut très positif, a débouché sur une deuxième phase en 2007 avec un appel à projets « éco-festivals », qui a permis de sélectionner et d'accompagner 11 dossier. La poursuite de l'appel à projets en 2008 a donné lieu à un soutien pour 24 événements supplémentaires. Sur ces deux années 2007 et 2008, la Région a engagé plus de 100 000 euros d'aides financières au titre des éco-festivals.

Cette démarche « éco-manifestations » mobilise des collectivités en dehors du Poitou-Charentes, comme en témoigne la participation à cette journée de plusieurs autres Régions ou Conseils Généraux. Certaines, comme la Bretagne, sont également très en avance dans cette démarche.

2. Présentation du film documentaire « Passez à l'éco-festival »

Ce film, réalisé par l'association « Tourne Autour » pour la Région Poitou-Charentes et l'ADEME, présente en images la démarche régionale à partir de cinq éco-festivals soutenus durant l'année 2007.

Visionner le film à l'adresse suivante : <http://www.poitou-charentes.fr/fr/index.dml>

3. Présentation et échanges autour de la démarche « éco-manifestations » conduite par la Région Poitou-Charentes et l'ADEME

Intervention de Lionel POITEVIN, ADEME Poitou-Charentes

Visionner le diaporama : <http://www.poitou-charentes.fr/fr/index.dml>

Intervention d'Aurélien BERNIER, Région Poitou-Charentes, service Énergie

Visionner le diaporama : <http://www.poitou-charentes.fr/fr/index.dml>

Débat avec la salle

Question : Comment est gérée la question des sports mécaniques en Poitou-Charentes?

Réponse (Marie LEGRAND) : La Région a décidé de ne plus accorder de subvention à ce type d'événements, qu'ils soient terrestres ou nautiques, puisqu'ils émettent des quantités importantes de gaz à effet de serre.

Question : La Région envisage-t-elle de mettre en place un système du type bonus-malus sur le financement des manifestations en fonction de leur niveau d'éco-responsabilité?

Réponse (Marie LEGRAND) : Cette réflexion n'est pas à l'ordre du jour. Le dispositif actuel est uniquement incitatif. Néanmoins, certains Pays sont prêts à affecter un bonus de subvention pour les éco-manifestations qu'ils subventionnent.

Question : Quels sont les partenariats entre l'ADEME et d'autres Régions que Poitou-Charentes sur les éco-manifestations?

Réponse (Lionel POITEVIN) : Des opérations similaires doivent pouvoir être soutenues dans d'autres Régions où il existe des équivalents du FREE, puisqu'elles s'inscrivent dans les politiques d'éco-responsabilité.

4. Témoignages d'organismes impliqués dans la démarche et échanges

Intervention de Frédéric JEAN (Association Dingo-La NEF) et Vincent SCAMPS (Communauté d'agglomération du Grand Angoulême) – Festival Garden NEF Party

Dans le cadre du festival de musiques actuelles « Garden Nef Party », la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême (ComAGA) s'est engagée au côté des organisateurs dans une démarche d'éco festival. Un des axes forts étant de sensibiliser les festivaliers au tri des déchets sur le site.

Quels objectifs ?

- Assurer la propreté sur le site de la manifestation d'autant plus que ce lieu situé au cœur de la ville, accueille habituellement un centre de loisirs pour jeunes enfants.
- Reproduire sur une manifestation accueillant plus de 20000 spectateurs, les gestes de tri effectués habituellement par les habitants dans le cadre de leur domicile. « Les gens tri les déchets chez eux.....pourquoi pas ici ? »
- Permettre au public de retrouver des éléments significatifs et facilement identifiables faisant référence à la collecte sélective des déchets.

Comment ?

- Par la mise en place de supports de tri spécialement conçus pour être visibles et compréhensibles.
- Par l'accompagnement de bénévoles formés à la problématique déchets : les Brigades vertes.

Leur rôle est de :

- Sensibiliser les festivaliers
- Maintenir le site propre durant la manifestation (« zéro déchets au sol »)
- Effectuer un tri dans les poubelles de façon à éliminer les erreurs au plus vite
- Aider au fonctionnement des toilettes sèches et à la gestion des gobelets consignables

Par l'action de la brigade verte, ce sont quasiment 100% des sacs jaunes collectés qui vont pouvoir être valorisés.

- Par la mise à disposition par la ComAGA d'un agent coordinateur responsable de la gestion des déchets sur le site et encadrant les brigades vertes.
- En associant les services de la ComAGA (déchets, assainissement, communication, politiques communautaires...) bien en amont de la manifestation.

Quelques chiffres en 2008 :

Une 30aine de bénévoles constituant la brigade verte

Une 50aine de supports de tri

1500 sacs de tri

20 tonnes de déchets collectés dont 10 tonnes de tout venant et 10 tonnes de recyclable (sacs jaunes 8 tonnes et 2 tonnes de verre) soit 50% de collecte en vue de valorisation (à titre indicatif le taux est de 10% pour la collecte des sacs jaunes des particuliers sur l'agglomération d'Angoulême)

Le rôle de la brigade verte, extrait du journal de la Garden :

« Depuis 2000 la ComAGA a mis en place une collecte sélective des déchets sur l'ensemble de l'agglomération à destination des habitants de façon à récupérer la part recyclable en vue d'une valorisation matière. Il s'est posé dès lors, la question du devenir des déchets produits également lors des festivals. Il semblait pertinent de permettre aux festivaliers de reproduire à grande échelle ce geste de tri. Mais si la mise à disposition de poubelles identifiées pour le tri est une étape incontournable, elle ne suffit pas à la réussite de l'opération. Ce dispositif ne peut fonctionner qu'avec le concours des « brigades vertes », bénévoles formés au tri et dont le rôle est de sensibiliser le public au respect du site et au respect des consignes de collecte. La

garden nef party a été le premier festival de l'agglomération à innover et à s'engager dans une démarche « d'éco festival » avec la création de ces brigades vertes.

Les « brigadiers » sont des bénévoles ayant une sensibilité environnementale, qui aiment le contact humain et veulent montrer que la citoyenneté peut s'exprimer également lors de festivals rock ».

Prolongements :

Il existe aujourd'hui une volonté de regrouper l'ensemble des festivals de l'agglomération autour d'une démarche d'éco manifestation. L'objectif étant de permettre une mutualisation des compétences, initiatives et matériels ainsi que le développement d'axes de sensibilisation envers les festivaliers. Cette dynamique pourrait ensuite être appliquée à d'autres événements locaux comme les fêtes d'écoles, repas de quartier.... Cette volonté d'action s'inscrit pleinement dans la démarche développée dans le guide Eco manifestations de la Région.

Intervention de Corinne POUGNAUD (Association Le printemps de la danse) – Festival Printemps de la danse

Le printemps de la danse est un festival de danse contemporaine en milieu rural, qui se déroule sur trois jours au mois de juin dans la commune de Villebois Lavalette en Charente.

Le festival a fêté ses dix ans d'existence cette année, et est très fier de pouvoir célébrer sa première participation en tant que : ECO-FESTIVAL.

Avant toute chose, il nous a fallu sensibiliser l'ensemble de l'équipe organisatrice. Débattre et prendre conscience.

Quelles actions concrètes ?

A/PENDANT TOUTE LA PREPARATION DU FESTIVAL :

1/Nous avons optimisé au maximum les déplacements liés, aussi bien à la programmation de celui-ci, qu'à son organisation.

-Déplacements effectués en train,

-Réunions avec des collaborateurs différents rassemblées sur un même jour et un même lieu,

-Les missions ne nécessitant pas de rencontres physiques, traitées par téléphone et par internet (web master, attachée de presse...)

2/Nous avons réduit notre consommation de papier et travaillé avec un imprimeur(BédiSipap), labellisé PESC et imprim'vert.

-E-mailing pour annoncer notre programmation

-Réduction de mailing, de la quantité d'affiches et des dépliants du festival.

(économie réalisée : 106 kg de papier -10 000 dépliants et- 30 grandes affiches)

3/Réflexion sur le déplacement du public et des artistes.

-Mise en place d'un forum de covoiturage sur notre site internet,

-Prévision d'un poste de chauffeur de navette, et location d'un minibus.

B/PENDANT LE FESTIVAL :

1/ Nous avons géré nos déchets,

-Repas et boissons servis dans de la vaisselle lavable.(766 repas et environ 4200 boissons)

-Déchets collectés et traités par Calitom

-Accompagnement du public dans le tri des déchets, par des supports didactiques et intervention de bénévoles sensibilisés.

(ordures ménagères :2640 L, jaunes :2160 L, Biodéchets : 780 L, verre : 540L)

2/Nous avons réduit notre consommation d'eau,

-A partir d'une caravane, construction et Installation de toilettes sèches.

(branchés sur le compteur d'eau du château, auquel nous n'avons pas accès, nous n'avons pas de chiffres réels)

Deux conteneurs de 120 litres ont été vidés chaque jour du festival.

3/ Nous avons proposé un service de navettes.

-Chaque soir du festival une navette au départ du théâtre d'Angoulême et à destination de Villebois Lavalette a été mise en place. (une dizaine de personnes seulement ont utilisé ce mode de déplacement par soirée).

4/Alimentation

-Nous avons travaillé le plus possible avec des producteurs locaux.

Afin de résumer, il faut savoir que cette entrée du printemps de la danse dans une démarche éco-responsable a eu un effet très positif .Le public s'est montré tout à fait satisfait des différentes propositions mises en places.

A nous de reconduire l'ensemble de ces actions, l'année prochaine, d'en améliorer certains points, et d'en développer d'autres.

En l'occurrence, il nous faudra renforcer notre communication autour de l'information relative à la navette et au forum de covoiturage.

Dans tout les cas, c'est avec dynamisme et beaucoup d'enthousiasme que le printemps de la danse s'affichera en 2009 comme éco-festival.

La prochaine édition aura lieu les 25,26,et 27 juin 2009.

Débat avec la salle

Question : Comment trouve-t-on autant de bénévoles pour organiser le tri des déchets?

Réponse (Frédéric JEAN) : Les bénévoles proviennent du public à l'année qui vient ou répète à La NEF (Note : salle de concert équipée de studios de répétition pour les groupes amateurs). La fonction de membre de la « brigade verte » leur permet de profiter des concerts. Les jeunes bénévoles doivent malgré tout être encadrés par des personnes plus âgées, ce qui fut le cas avec une partie du personnel de la COMAGA.

Question : Pourquoi ne pas ajouter un tri des déchets biodégradables?

Réponse : Les principales difficultés sont d'une part que ces déchets sont le plus souvent souillés (graisses, mégots de cigarette contenant des métaux lourds, chewing-gums) et d'autre part que bon nombre de plateformes de compostage n'acceptent que des déchets verts. Certains festivals trouvent néanmoins des filières de compostage de proximité (compostage à la ferme notamment). Mais le fait de multiplier les poubelles complique également le geste de tri pour le festivalier.

Question : Comment faire pour récupérer les mégots de cigarettes?

Réponse : Certains festivals ont mis en place des cendriers répartis sur le site (cas de la NEF), mais ces cendriers sont parfois volés. Une autre solution, éventuellement complémentaire, est de distribuer des cendriers de poche (prévu en 2009 sur la Garden Nef Party), qui peuvent être fabriqués avec des boîtiers de pellicules photo.

Question : Les aides de l'appel à projets peuvent-elles s'ajouter aux aides à la programmation délivrées par la Région et les territoires ?

Réponse (Aurélien BERNIER) : Oui, à condition qu'un budget annexe correspondant au plan d'action éco-manifestation soit précisément établi. Les deux types de financement portent sur des dépenses clairement dissociées.

Question : La Région envisage-t-elle d'élargir ce dispositif en se rapprochant de démarches Agenda 21?

Réponse (Marie LEGRAND) : Des initiatives sont déjà menées par la Région sur le handicap, la prévention des conduites à risque, l'accès à la culture pour tous, etc... Mais la démarche « éco-manifestations » concerne principalement les questions environnementales.

Question : Ne risque-t-on pas d'avoir un « retour de manivelle » sur des questions de sécurité liées aux toilettes sèches, qui sont souvent réalisées en auto-construction? Il faudrait anticiper une normalisation qui ne manquera pas d'arriver.

Réponse : La Bretagne a lancé en juin 2008 une étude menée avec l'ADEME sur le devenir des déchets de toilettes sèches. Le rapport final sera bientôt disponible. Le ministère en charge de l'écologie prépare une loi sur les matières organiques d'origine humaine, qui devrait s'inspirer de cette étude. Aujourd'hui, les DDASS alertent sur les précautions à prendre autour des toilettes sèches, mais ne peuvent les interdire du fait du vide juridique qui existe en la matière.

Autres sujets d'échanges :

Filières

Les filières existantes ne sont pas assez structurées pour garantir une cohérence des actions. Ainsi, des manifestations de Nord-Pas-de-Calais ont fait venir des toilettes sèches de Lyon. Il est nécessaire de développer des filières, et de favoriser la mutualisation du matériel entre organisateurs. L'appel à projets éco-festivals a déjà permis de financer de l'acquisition et de la construction de matériel écologique. Il faut maintenant optimiser leur utilisation. Sur la question des déchets, il est essentiel que les organisateurs travaillent en amont avec la collectivité compétente, pour éviter de trier des déchets qui ne trouveraient finalement pas de filière.

Rôle des collectivités

Les collectivités qui portent ces dispositifs se doivent d'être exemplaires. La Région Poitou-Charentes s'efforce de s'appliquer à elle-même ces bonnes pratiques, même si tout n'est pas encore parfait. Il faut également inciter les collectivités du territoire régional à relayer la démarche éco-manifestations (en particulier les collectivités engagées dans des Contrats Locaux Initiatives Climat, qui couvrent 50% du territoire de Poitou-Charentes).

Évaluation

L'évaluation est essentielle, mais difficile à mettre en place pour des raisons pratiques (relevés de données à faire pendant la manifestation), et pour des raisons culturelles. La Région a un rôle important à jouer dans ce domaine. Un « Guide de la collecte de données environnementales » a déjà été rédigé et mis en ligne début 2008. Un tableur a également été développé pour permettre le calcul automatique d'indicateurs environnementaux. Ces documents sont téléchargeables sur le site de la Région: <http://www.poitou-charentes.fr/fr/exergue/services/aides/aide.dml?id=92>.

Déplacements

La question des déplacements doit être approfondie. Des partenariats avec la SNCF peuvent exister, mais ils restent limités. L'association A'DONF a formalisé un accord : le festival communique sur les abonnements SNCF, la SNCF communique sur le festival et ouvre la gare exceptionnellement le dimanche. Ce dispositif est possible car la gare se situe à proximité du site du festival. Des accords avec les réseaux de bus ont été formalisés pour des festivals se déroulant en ville (Les Expressifs). Une plateforme régionale de co-voiturage est également en cours de construction et pourra être utilisée. Le Conseil Général de la Gironde signale également que des partenariats avec des réseaux de bus ont eu lieu dans ce département.

Énergie

La question de l'énergie est complexe à traiter sur les manifestations. Elle demande une expertise technique. En 2008, des expérimentations de réduction des parcs d'équipement et d'utilisation de technologies économes (LED) ont eu lieu sur deux festivals (« Le Nombriil du Monde » à Pougne-Hérisson et « Pose tes tongs » à Niort et Parthenay). Il s'agit maintenant de changer d'échelle, avec un potentiel très fort d'économies d'énergie, mais avec un prix des équipements performants qui reste rédhibitoire.

Référentiel « éco-manifestations » Poitou-Charentes

Dans le but d'élargir la démarche, un référentiel « éco-manifestations » a été développé à partir du Guide des éco-manifestations. Le référentiel comprend deux parties : une grille d'analyse du projet qui fait apparaître les différentes actions en les classant selon trois niveaux d'exigence (« obligatoires », « fortement conseillées » et « à mettre en oeuvre si possible »), et une grille d'évaluation à posteriori permettant de calculer des indicateurs environnementaux. Il permet de déterminer si un événement peut ou non être qualifié d'éco-manifestation, et s'il peut ou non recevoir comme labellisation le logo type mis en place par la Région. Ce référentiel pourra être utilisé par d'autres services de la Région (sport, agriculture, lycées...) et par les territoires afin qu'ils intègrent le volet éco-responsabilité dans leur instruction et attribuent eux-mêmes ce label. Testé fin 2008, il

sera diffusable dès le début de l'année 2009. Plusieurs collectivités manifestent leur volonté de l'utiliser.

Implication de l'Etat

La DIREN répond à des demandes de financement pour des manifestations culturelles ou d'éducation à l'environnement, qui sont évaluées en fonction de critères de développement durable. Elle souhaiterait se rapprocher de la Région afin que la démarche en Poitou-Charentes puisse être cohérente et lance un appel en ce sens. De la même manière, la DIREN dispose de crédits plus conséquents pour des démarches plus pérennes du type Agenda 21, qui pourraient être mobilisés si la démarche évolue vers un dispositif « éco-structure ». Mme LEGRAND se félicite de cette demande et propose qu'un travail soit engagé dans ce sens.

Manifestations sportives

Même si les présentations de cette journée sont centrées sur les éco-festivals, des efforts ont été faits par le milieu du sport, en particulier sur les déplacements (co-voiturage) et sur le tri sélectif. Il est important de parler d'éco-manifestations, car le terme « éco-festival » renvoie à la culture. Les deux services Sport et Énergie de la Région Poitou-Charentes travaillent communément sur un recensement de ces bonnes pratiques, afin de bien connaître l'existant avant de lancer une démarche éco-responsable.

Après-midi (14h-16h)

1. Eco-festivals, éco-manifestations, gestion éco-responsables des salles de spectacles et de sport... Comment élargir le champ d'action dans le domaine des loisirs?

La démarche « éco-manifestations » de la Région Poitou-Charentes s'est dans un premier temps concentrée, avec l'appel à projets éco-festivals, sur le secteur de la culture et sur l'événementiel. Progressivement, un besoin d'élargissement dans deux directions a été exprimé par les porteurs de projets et les collectivités partenaires : une extension à d'autres types de manifestations (sport, agriculture, salons...) et un passage progressif à une éco-responsabilité des structures – et non plus seulement des événements – intervenant dans le domaine des loisirs. Ce premier temps de discussion a donc pour objectif d'approfondir dans ce sens. Le témoignage du Nombriil du Monde donne l'état des réflexions d'une structure investie depuis 2006 dans l'organisation d'un éco-festival, dont l'ambition est d'adopter un fonctionnement éco-responsable dans la durée. Les interventions des services en charge des sports et de la culture à la Région montrent que les évolutions nécessaires de la démarche éco-manifestations passent avant tout par une approche transversale.

Intervention de Gabriel LUCAS (Le Nombriil du Monde) – Festival du Nombriil

Le Nombriil du Monde et le festival

Le Nombriil du Monde est né, en 1990, de la rencontre d'un artiste, Yannick Jaulin, et des habitants de Pougne-Hérison, commune de 360 habitants au coeur des Deux-Sèvres.

Parti d'un festival biennal, c'est aujourd'hui aussi un site permanent de création, de diffusion, d'éducation artistique et de tourisme culturel, développé autour d'un jardin extraordinaire. Le festival se déroule autour du 15 août, en extérieur, dans tout le village, les champs, granges, jardins, etc. Il mobilise largement les habitants du village et quelques 250 bénévoles.

Pourquoi la démarche éco-festival ?

Outre la dimension culturelle, le projet du Nombriil du Monde s'inscrit dans une démarche de développement local. Et l'on peut difficilement aujourd'hui prétendre agir pour le développement local sans se poser la question de l'impact du projet sur l'environnement. Par ailleurs, le développement du festival nous a conduit, jusqu'en 2004, à aller vers de scènes, des jauges et des moyens techniques de plus en plus importants. Se posait à nous la question du sens. Nous défendions un festival de parole et de bienveillance¹ en un lieu bucolique. Quel sens cela avait-il que de proposer un spectacle pour 4000 personnes sur une grosse scène dans un champ ? S'est donc posé à nous, en quelque sorte, la question de la « décroissance » et de ce que nous voulions défendre et proposer au festivalier dans cet espace naturel.

La phase test de la charte éco-festival

Dans notre recherche nous avons contacté l'ADEME et eu la chance de pouvoir participer à la phase test de la démarche éco-festival. La première année, nous nous sommes engagés dans un certain nombre de mesures, en interaction avec les bénévoles qui gèrent notamment l'aménagement du site, le catering, les buvettes, etc. : toilettes sèches, remplacement des gobelets par des verres en verre, tri sélectif, communication sur papier recyclé, incitation au co-voiturage, balisage par des lampes solaires, cendriers portatifs, etc. Tout cela révolutionnait les habitudes et les savoir-faire et a demandé une période de sensibilisation, d'échanges et de négociations. Les résultats remarquables, notamment au niveau de la propreté du site en fin d'événement, ont mis tout le monde d'accord sur la nécessité de poursuivre la démarche.

Travailler sur la diminution de la dépense énergétique

La deuxième année, c'est sur le domaine de l'énergie que nous avons cherché à travailler. Nous avons notamment divisé par deux la consommation d'énergie de la scène la plus importante du festival, grâce à l'utilisation de systèmes basse énergie et à un travail plus fin sur la lumière. Nous avons accompagné cette démarche d'une mise en lumière artistique de cet espace, avec le partenariat d'EDF. Par ailleurs, il est important de signaler que nous limitons la technique et la dépense énergétique des différents lieux de spectacle, et sommes dans une démarche de négociation avec les artistes par rapport à leur fiche technique, que nous ne remplissons pas toujours.

Comment élargir cette démarche à l'ensemble de la structure, à l'année ?

Que ce soit sur le festival ou sur la structure, travailler sur la maîtrise de l'impact sur l'environnement nécessite une concertation avec l'ensemble de nos partenaires et prestataires :

- le CARUG2: cette association assure la technique de toutes les manifestations qui se déroulent sur le pays de Gâtine. Son équipe mène actuellement une réflexion sur la réduction de la consommation énergétique des installations scéniques. Ils ont commencé notamment à investir dans des projecteurs à led.

l'équipe Espaces Verts de la Communauté de communes Espace Gâtine, qui entretient le jardin (site de visite)

- le SMITED (organisme de collecte et traitement des déchets)

- l'imprimeur, les bénévoles, etc.

C'est avec tous ces interlocuteurs que nous avançons.

Si nous avons d'ores et déjà prolongé un certain nombre d'actions à l'échelle de la structure (communication en papier recyclé, vaisselle en dure sur toutes nos manifestations, etc.), l'on s'aperçoit qu'il est plus difficile d'agir dans certains domaines, notamment l'énergie (électricité, chauffage, eau, etc.). Cela demande en effet d'agir sur l'équipement de nos bâtiments, donc d'investir ; et nécessite par conséquent du financement.

Et dans l'avenir...

Nous avons pour projet (ou rêve ?!) de créer, en partenariat avec le CARUG, un spectacle qui intègre sa propre scène, autonome en énergie et faisant intervenir le public dans la production d'énergie.

Par ailleurs, nous réfléchissons aussi, à long terme, à la création d'une structure d'hébergement en éco-construction (matériaux, gestion de l'énergie, etc.).

Intervention de France RUAULT – Région Poitou-Charentes – service culture

La politique culturelle régionale est également issue d'une démarche participative (États généraux de la culture à Parthenay en 2004). Trois grandes priorités ont été déterminées : l'accès de tous à la culture, le soutien à l'emploi et le rééquilibrage des territoires. Ces trois priorités croisent également des priorités transversales : l'accès des personnes à mobilité réduite, la formation, les actions en direction des jeunes, l'environnement. Ces thèmes se retrouvent dans les conventions avec les bénéficiaires de subvention sous forme d'objectifs partagés.

En matière d'environnement, la dynamique a été enclenchée avec l'appel à projets éco-festivals. Néanmoins, le constat doit être modéré, puisqu'il existe 37 festivals d'intérêt régional, alors que l'appel à projets 2008 a concerné 24 manifestations qui ne sont pas toutes dans cette catégorie. Il existe donc un enjeu à renforcer la démarche sur ces événements à rayonnement national et international, et ce quel que soit leur esthétique.

Un autre objectif commun des services en charge de la culture et de l'énergie pour 2009 est de construire des initiatives plus pérennes dans le domaine de la culture, qui toucheront aux équipements. Or, la Région est partenaire de lieux de diffusion, avec des conventions triennales qui doivent être renégociées en 2008. Il est important d'y intégrer de tels objectifs et de prévoir les indicateurs correspondants.

Enfin, un travail peut être mené sur la question du patrimoine. Les villes et pays d'art et d'histoire, avec lesquelles la Région signe également des conventions triennales, peuvent elles aussi constituer une opportunité d'élargir la démarche d'éco-responsabilité.

Question : On parle d'élargissement en nombre, mais n'y a-t-il pas d'abord un problème de qualité, avec des manifestations qui se proclameraient éco-festivals sans l'être réellement? Les associations présentes sur le terrain sentent une tendance vers cette auto-labellisation.

Réponse (Aurélien BERNIER) : Le risque peut effectivement exister. Le référentiel doit justement être un outil qui donne une base commune à l'attribution du terme « éco-manifestation ».

Question : La Région pourrait-elle jouer un rôle dans l'homogénéisation des systèmes de tri sélectif des déchets?

Réponse (Aurélien BERNIER) : La Région n'a pas compétence en la matière. Par contre, la démarche éco-manifestations peut inciter à mettre en place des systèmes de tri et de signalétique cohérents sur les événements.

Intervention de Frédéric DEBONS – Région Poitou-Charentes – service sport

La Région Poitou-Charentes intervient dans le domaine du sport en soutenant à la fois des manifestations (85 par an) et des clubs sportifs (correspondant à 1000 rencontres). Ce soutien représente 1 million de spectateurs.

Chaque soutien fait l'objet d'une convention, qui s'appuie sur une logique « gagnant-gagnant », afin que les actions menées aillent plus loin que la seule rencontre sportive. Chaque acteur qui conventionne avec la Région a deux obligations : la lutte contre le dopage et le tri sélectif des déchets, à la fois lors des rencontres et lors des entraînements. Le service incite également les partenaires à s'appuyer sur l'agenda 21 du sport.

En matière d'éco-manifestations, le mouvement sportif mène déjà des actions, mais communique très peu sur le sujet. La première étape est donc de mener un inventaire des actions, pour ensuite pouvoir aller plus loin.

Il est permis d'être optimiste lorsque l'on voit certains clubs parvenir à mener des actions comme le co-voiturage ou le tri sélectif avec peu de moyens, et être en mesure de suivre les quantités de déchets triés (exemple du tournoi de tennis de table de Chef-Boutonne).

L'objectif est d'avoir un retour sur cet inventaire en fin d'année 2008. Si besoin, le référentiel sera adapté aux manifestations sportives, puis les questions de financement (bonus de subvention?) seront discutées.

Échanges :

Formation

L'aspect formation ne doit pas être oublié, notamment dans le domaine du sport, car il permet de sensibiliser de futurs organisateurs. La Région conventionne avec les comités régionaux et les ligues, et des actions de formation doivent effectivement figurer dans les conventions d'objectifs.

Instruction des dossiers

Il est important que le référentiel puisse permettre d'homogénéiser l'instruction des dossiers. La Région et l'Etat se concertent pour définir ensemble le type d'actions qui seront soutenues dans le domaine du sport, et cette discussion permettra de définir des critères communs. Le Comité régional olympique et sportif (CROS), en tant que représentant du mouvement sportif, doit être associé à cette démarche et pourrait permettre une harmonisation entre les disciplines.

2. Quel rôle pour les territoires dans le développement des éco-manifestations? Quels besoins (méthodologie, mutualisation)?

Il ressort des discussions qui ont déjà été engagées ponctuellement en Région que les territoires sont des relais pertinents de la démarche éco-manifestations. De même, il semble utile de mutualiser du matériel utilisable par les éco-manifestations à l'échelle d'un

Pays. Ce temps de travail a pour but de préciser ces propositions.

Intervention de Sonia TRICHET – Syndicat du Pays Thouarsais

Au travers de l'exemple du festival de Bouillé-Saint-Paul, le Pays Thouarsais explique la manière dont il accompagne les organisateurs dans la démarche éco-manifestations.

L'implication du Pays consiste en une intervention concrète pour mettre en place la prévention et la gestion des déchets (il s'agit d'une de ses compétences), mais également en une assistance au montage du dossier de l'appel à projets régional.

Les organisateurs bénéficient donc d'une aide de proximité dans cette phase de préparation, aide particulièrement précieuse lorsqu'il s'agit d'une première année d'engagement.

Intervention de Jocelyne GENIN – Région Poitou-Charentes – service Territoires

Les contrats régionaux de développement durable (CRDD) ont été mis en place dès 2007 pour la période 2007-2013. La Région souhaite que les projets qu'elle soutient dans ce cadre puissent répondre à des objectifs transversaux, à l'image de l'excellence environnementale.

Dans le cadre de ces contrats, nous retrouvons la délégation de crédits « manifestations » délégués aux Pays. Il peut s'agir de manifestations dans les domaines de la culture, du sport, de manifestations agricoles, économiques, ou d'éducation à l'environnement... On compte environ 400 manifestations par an soutenues à ce titre, pour un montant d'aide de 800 000 €. Des manifestations sont également soutenues hors délégations de crédit tout en figurant dans les contrats (exemple de la caravane culturelle itinérante du Pays Haut Poitou et Clain).

Le référentiel manifestations élaboré en 2007 encourage à suivre les préconisations du Guide des éco-manifestations.

L'objectif est que cette dimension soit encore mieux prise en compte.

Les CRDD doivent être revus à mi-parcours pour prendre en compte les évolutions des politiques régionales. Il sera donc possible à cette occasion de renforcer la démarche éco-responsable, même si cela doit se faire de façon progressive.

Le rôle des animateurs culturels ou généralistes, également financés par la Région, est d'être les relais des politiques régionales, ce qui est donc le cas également pour les éco-manifestations.

La mutualisation des équipements utiles est à organiser au niveau d'un territoire.

Un réseau d'échanges de bonnes pratiques semble indispensable, de même que l'intégration des structures de diffusion ou des clubs sportifs présents sur le territoire dans la démarche.

Intervention d'Aline ROSSART – Ligue de l'enseignement Poitou-Charentes – Animatrice du réseau des animateurs culturels des Pays

Les agents de développement culturels ont pour mission d'accompagner les élus et les acteurs du territoire dans une stratégie de développement culturel propre au territoire. Les questions de développement durable doivent donc faire partie de leur réflexion.

L'intérêt du dispositif éco-manifestations est de créer une dynamique de développement durable dès la conception du projet : formation, échange avec les collectivités, partenariats...

Les médiateurs ont été sensibilisés à cette démarche éco-manifestations sur une journée courant 2007.

Certains Pays ont organisé également des réunions à leur échelle en sollicitant l'intervention de la Région.

Il faudra trouver des modalités au travers des CRDD et des crédits délégués pour rester dans une logique d'encouragement à la mise en oeuvre de cette démarche.

Il faudra travailler également à des critères d'évaluation qui permettent d'en mesurer les résultats.

Échanges :

La démarche du Pays de Gâtine

Ce pays, labellisé Agenda 21 depuis 1999, souhaite s'impliquer sur les éco-manifestations. En début d'année 2008, après que certains festivals se soient lancés dans l'appel à projets de la Région Poitou-Charentes, le Pays a initié un groupe de travail sur la mise en oeuvre du Guide. On constate que l'implication des Pays est importante, et qu'ils peuvent notamment jouer un rôle pour la mutualisation du matériel. Le CARUG, association créée sur le Pays de Gâtine pour gérer un parc de matériel de scène, va investir dans du matériel écologique utilisable par les organisateurs.

Groupe de travail « Territoires et démarche éco-manifestations »

Un appel est lancé par la Région auprès des territoires qui souhaitent participer à un groupe de travail sur ce sujet afin de travailler notamment sur le recensement et la diffusion des bonnes pratiques, sur la mutualisation et sur la formation.

3. Vers un réseau d'échange d'expériences sur les éco-manifestations?

Au fil de l'eau, des contacts informels se sont noués entre Régions ou collectivités impliquées sur la question des éco-manifestations. Ce temps de travail a pour but de réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre pour aller plus loin et échanger plus régulièrement et efficacement.

Intervention de Maryline CHASLES - Collectif des festivals bretons pour un développement durable

Projet initié en septembre 2005 par 6 festivals en Bretagne (Les Trans Musicales, les Vieilles Charrues, Le Festival Interceltique de Lorient, Quartiers d'été, les Arts d'été, les Arts d'été à l'huile, les Chants de marin de Paimpol), le Collectif a cherché à réinterroger ses modes de production sous l'angle transversal du développement durable, au croisement des trois dynamiques : économie, social et écologie.

Les enjeux majeurs qui se posaient pour les festivals bretons:

- la pérennité des projets artistiques et culturels portés par les acteurs des festivals ;
- la relation aux publics.

Des constats partagés :

- un secteur de la musique en mutation,
 - une position des festivals au croisement de multiples domaines d'activités sociétales,
 - une complexité dans la production et le métier d'organisateur de festivals
- des équilibres budgétaires fragiles,

Parallèlement, une proximité entre la diversité culturelle et la biodiversité naturelle légitimait notre position d'acteur culturel pour explorer la question du développement durable. Cf Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001)

Un état des lieux a permis de mettre en avant des initiatives individualisées semblables et des actions concrètes, nous invitant à expérimenter plus avant et collectivement la pensée du développement durable.

Le besoin d'accompagnement par des experts du champ du développement durable trouve un écho à l'ADEME Bretagne et à la Région Bretagne. La Charte d'engagement est signée en novembre 2007.

Le texte de la Charte, tel que signé en nov 2007 :

<http://www.region-bretagne.fr/CRB/Public/divers/cache-actualite/festivals> / télécharger pdf.

Le texte est actuellement en cours de modifications et d'amendements.

Une année d'expérimentation est actuellement en cours sur 2008-2009 pour mettre en œuvre cette Charte par les festivals, mutualiser l'expérience sous forme de fiches pratiques, évaluer les actions et préparer l'ouverture aux autres festivals de Bretagne.

Les perspectives en région Bretagne:

- l'engagement d'autres festivals bretons, toutes disciplines confondues ;
- l'accompagnement de ces démarches volontaires par le partage d'outils et d'expériences ;
- le développement des réflexions et des domaines d'application du développement durable aux modèles économiques des festivals ;
- la mutualisation de matériels...

Le partage d'expériences et les échanges en réseaux :

- inter régions : Utilisation des tableaux d'indicateurs créés par la Région Poitou-Charentes ;
- Yourope : association de festivals européens (environ 50 membres), qui a créé un label Green'n Clean pour valoriser les actions environnementales de ses membres ;
- IRMA (Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles) : souhaite éditer un guide-annuaire « Spectacle et développement durable ».

Échanges :

Environnement sonore

L'environnement sonore et la prévention des risques auditifs pourraient facilement être intégrés dans la démarche, même si ces sujets n'ont pas été abordés ici.

Les Régions pourraient expérimenter un élargissement sur ce volet et échanger leurs expériences. Une des difficultés identifiée est que les bouchons d'oreilles restent à la charge des organisateurs, à l'inverse d'autres matériels de prévention.

4. Conclusion de la journée, par Jean-François Louineau, directeur Environnement, Agriculture, Eau, Tourisme à la Région Poitou-Charentes

A partir des travaux de cette journée, le programme de travail de la Région pour fin 2008-début 2009 est le suivant :

- mise en forme d'une boîte à outils sur le site de la Région afin que le plus grand nombre puisse trouver des outils pratiques pour appliquer la démarche éco-manifestations
- organisation deux fois par an d'un temps de travail permettant aux acteurs des territoires de mettre en commun les nouvelles informations, les nouveaux produits, et les éléments spécifiques aux nouveaux types de manifestations concernées pour la démarche
- mise en ligne des fiches de cas (fiches techniques) sur les éco-manifestations en Poitou-Charentes
- participation à un travail inter-régional

La Région s'impliquera également dans deux domaines où des besoins d'approfondissements ont été identifiés :

- la maîtrise des consommations d'énergie, avec notamment un besoin d'expertise
- le sujet des transports, qui, comme dans toute démarche de développement durable, reste un point d'achoppement

La Région pourrait également soutenir l'achat d'équipements performants d'un point de vue environnemental lors de renouvellements de parcs de matériels.

Une réflexion est engagée et sera poursuivie sur l'accompagnement de structures qui s'impliqueront dans l'éco-responsabilité. L'axe 2 du Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes permet l'accompagnement sur le management environnemental (à l'origine orienté vers l'industrie) et pourrait permettre d'intervenir financièrement sur ce champ nouveau des structures « de loisir ».

Enfin, le festivalier devra sans doute être mieux associé à la démarche et il convient de réfléchir en ce sens.

La Région ne baissera pas la garde sur ce sujet des éco-manifestations, car elle est intimement convaincue que la transversalité est essentielle pour que l'excellence environnementale s'implante.

La journée se termine à 16h30 par une visite du festival « Les Expressifs » à Poitiers.